



## CTL du 1 Juin 2017

Présentation de Laurent Chaintreuil arrivé le 2 mai 2017 Adjoint à la DDFIP  
Il est stipulé qu'il ne gèrera pas le service RH.

Point 1 : Projet d'arrêté relatif au SPF-E

Arrêté selon le décret 2017-214 du 27 février 2017:

Désignation du comptable départemental du recouvrement au SPF – E (enregistrement) en attente d'un module recouvrement fidji enregistrement. Nous sommes dans une période transitoire. Il s'agit d'une protection vis à vis de la légalité.

Chaque agent conserve ses missions. (SPF et Enregistrement).

FO : Abstention

Point 2 : Projets immobiliers à Mâcon

L'opération immobilière réalisée sur la ville de Mâcon comporte plusieurs objectifs :

- reloger le pôle gestion fiscale (PGF) dont le bail arrive à échéance le 28 février 2018,
- reloger le pôle recouvrement spécialisé (PRS), du fait de l'accroissement de son activité,
- préparer la création du service de publicité foncière et d'enregistrement (SPFE) de Mâcon, lequel accueillera la

partie enregistrement du SIE de Mâcon au 1er septembre 2017 et celle du SIE de Chalon au 1er septembre 2018.

Le ratio reste de 12 m2 minimum par agent.

Deux Projets immobiliers sont donc prévus à la cité administrative de Mâcon et la DDFIP.

France Domaine déménagerait à la Cité administrative par exemple.

Les Opérations de cloisonnement ou de décroisonnement, câblage électrique et informatique sont envisagées à la DDFIP.

A la Cité administrative :

La « partie » Education Nationale à la cité ne sera pas prise par la DDFIP. Des réaménagements ont été donc revus.

Le calendrier des travaux n'est pas établi car les entreprises ne sont pas très disponibles en raison de la période estivale et du marché. Elles devraient toutefois mettre à disposition du personnel de manière aléatoire. (Plaquistes et électriciens). Les agents techniques des finances pourront effectuer les travaux « simples ».

DDFIP Lamartine :

Accueil du Pôle Gestion fiscale sur deux niveaux à la DDFIP. (14 + 10 postes)

Les problèmes de parking pour les agents du pôle fiscal ont été signalés par rapport à leur ancien emplacement. La direction n'a pas de solution.

Pour un complément d'information, n'hésitez pas à nous contacter. Les plans sont à notre disposition.

FO : Abstention

Point 3 : Présentation des résultats du baromètre social.

Questionnaire mis en ligne où les agents pouvaient répondre ou non au baromètre social.  
Il s'agit d'un ressenti des agents, pas tous. Ce baromètre a été présenté aux chefs de poste au préalable.  
La Participation en Saône et Loire est dans la moyenne.

Ce questionnaire du baromètre social a été mis en ligne en 2013, 2015 et fin 2016,  
Dans les questions, beaucoup ne se prononcent pas. NSP  
Tout le monde pouvait répondre (A,B, C).

Points positifs : les agents se sentent bien à leur travail.  
Points négatifs : signes de dégradation  
en raison d'une charge de travail, du problème accueil du public. Cette ambiance finit par générer du stress

Plan d'action ?

Pour des situations individuelles ,la direction s'implique oui mais les actions ne sont pas non connues par les organisations syndicales en raison de la confidentialité.

« L'équipe de renfort est présente pour la charge de travail. Le travail à distance est également mis en application.

Quant à l'ambiance, il existe des groupes de travail en direction des cadres, des formations en management

....

L'agent doit avoir de nouvelles méthodes de travail comme la priorisation des tâches. »

Le baromètre social rejoint le DUERP.

Point 4 : Synthèse du tableau de bord de veille sociale 2016. (TBVS)

Le Format du TBVS est différent en raison d'une demande nationale. Il s'agit d'un travail seulement sur l'absentéisme et le temps de travail.

Les écarts sont analysés. La direction est attentive et contacte quelquefois les chefs de services et / ou les personnes directement. La direction souhaiterait être avertie pour le bien de l'agent.

Point 5 : Présentation du plan annuel de prévention 2017. (DUERP)

Le groupe de travail est en lien avec les CHSCT avec des mesures de prévention.

Des achats de fauteuils (achat direction et CHSCT) ont permis d'améliorer les conditions de travail.

Plan action Pluri annuel : Les actions doivent être réalisables et réalistes.

Point 6 : Bilan de formation professionnelle 2016 (pour information) et plan local de formation 2017 (pour avis).

Pour la e-formation, il peut y avoir un poste dédié avec l'application GRR pour éviter de travailler sur son poste de travail.

Nouvel outil de formation Ocapi

L'accueil de stagiaire en BTS ou Bac Pro via le chef de service est possible.

La direction accueille également des apprentis ,des agents de service civique et également des Pactes.

FO : Abstention

Questions diverses :

Un compte rendu non nominatif sera donné concernant l'espace de dialogue au Creusot. L'objectif est de revenir à la normale sur le service.

Prélèvement à la source ? La loi est votée, les décrets d'application sont pris.

Il y aura un audit. Pas plus d'informations.

Rien ne change pour l'instant. Seule une ordonnance peut néanmoins reporter la loi et non pas l'annuler.

Ménage à Charolles (UGAP)